

C'est l'appel lancé par la CGT à l'ensemble des salariés, au regard de l'aggravation de la situation sociale et économique de notre pays dans un contexte d'absence d'engagement réel du gouvernement et du patronat en faveur d'une politique d'emploi, d'investissements et de relance de la demande par l'augmentation des salaires. En effet, politique d'austérité renforcée et pacte dit de responsabilité ne peuvent qu'accroître la régression sociale. Le poids exorbitant de la finance dans l'économie confirme au contraire l'urgence de revoir la répartition des richesses créées pour que la part des investissements et celle de la rémunération du travail et des qualifications soit augmentée et celle de la rémunération des actionnaires et des marchés financiers réduite.

Déjà, le plan stratégique dans le groupe La Poste et le monopoly engagé dans les télécoms font peser de lourds dangers sur l'emploi dans le secteur et sur le service public de la communication. Les initiatives unitaires, professionnelles et territoriales, en cours et annoncées ces prochains jours sont nombreuses et témoignent, à la fois d'une multiplication des mauvais coups et, d'une prise de conscience grandissante du monde du travail de l'urgence à se mobiliser pour inverser la donne. Le 18 mars dans toute la France et le 4 avril au niveau européen seront des temps forts de mobilisation interprofessionnelle unitaire pour les salaires, l'emploi, la protection sociale et les services publics. Ce sont autant de rendez-vous proposés aux salariés pour qu'ils se rassemblent et décident d'agir à partir de leurs aspirations et de leur situation au travail pour gagner des conquêtes sociales. La réussite de ces initiatives dépend de nous tous.



Branche Poste

Les cadres dans l'action

Il n'y a pas que les annonces et les choix stratégiques de l'entreprise qui poussent à agir, mais bien le sentiment largement partagé chez les cadres que « quelque chose ne tourne plus rond » à La Poste.

Lorsqu'un service public parle des congés des agents comme d'une « dette sociale », lorsqu'il stigmatise les travailleurs handicapés, lorsqu'il hésite entre plusieurs formes « d'euthanasie » pour « inviter » un postier à quitter l'entreprise, lorsqu'il dévoile les CHSCT de façon éhontée, ce ne sont plus des dérapages individuels et localisés mais les traductions concrètes d'une stratégie managériale qui instrumentalise aussi les cadres. La CGT FAPT fait des propositions pour construire collectivement un management alternatif qui réponde aux attentes des Cadres.

Métiers bancaires : négocier pour gagner !

Ainsi, la ténacité de la CGT finit par payer. En effet, à l'échéance du précédent accord, un nouveau cycle de négociations sur les métiers de conseil bancaire s'est ouvert à La Poste.

Nulle doute que les actions dans les territoires et la forte journée de grève de la filière immobilière du 12 décembre ont conduit La Poste à cette perspective.

Pour autant, rien n'est joué. Si la CGT a exprimé ses propositions, ce n'est pas la seule qualité de son argumentaire qui permettra d'obtenir de réelles avancées. La question du rassemblement des métiers bancaires sur leurs revendications est posée. Il ne s'agit nullement d'opposer les initiatives les unes aux autres, mais bien de s'y inscrire à partir des revendications déjà exprimées.

Et c'est alors le niveau de mobilisation qui permettra d'envisager une issue favorable aux négociations : un accord gagnant !

Branche Télécoms

Salaires à Orange : le retour des injustices

L'année 2013 restera donc sans suite, puisque dès cette année, la direction a décidé de remettre en vigueur les augmentations managériales individuelles, disparues l'an dernier au profit de mesures collectives.

Pour la direction, il s'agit d'un choix de politique salariale et une demande des managers pour récompenser les meilleurs éléments ... En tout cas ce ne sont sûrement pas les managers de terrain, au plus près des réalités, qui ont souhaité ce retour. La plupart ont beaucoup de mal à justifier ce type d'augmentation à ceux qui ne les ont pas mais aussi à ceux qui les reçoivent ... et cela se termine en général par un saupoudrage dont personne n'est satisfait.

Stopper la spéculation pour assurer l'avenir du secteur

C'est un véritable Monopoly financier qui fait l'actualité du secteur des Télécommunications. Si les opérateurs affichent le besoin de mutualiser les investissements, ou de sortir de la logique actuelle du low-cost qui pèse sur leurs marges, ils ne peuvent cacher une volonté de chercher toujours plus de rentabilité dans une activité dont le ratio de marge opérationnelle sur chiffre d'affaires est estimé à 35%, (rentabilité arrivant juste derrière celle du pétrole).

La seule limite à cette boulimie de profit se situe dans l'intervention des salariés et des populations pour exiger d'autres choix diamétralement opposés qui rompent avec le sous-investissement productif actuel, l'explosion de la précarité et la dégradation de la qualité de service.



FLASH CADRES

Échos

Une loi pour réglementer les stages

Depuis longtemps, la CGT dénonce les abus et milite pour réglementer la vie au travail des stagiaires. Dans le cadre de la discussion parlementaire sur la réglementation des stages en entreprise, elle a fait des propositions qui ont été, en partie, reprises dans la loi qui vient d'être adoptée : limiter le nombre de stagiaires par tuteur et par entreprise, interdire les stages qui ne s'inscrivent pas dans un cursus pédagogique, faire bénéficier les stagiaires de plus de 2 mois des droits et prestations en vigueur dans l'entreprise, imposer un temps de travail conforme à celui des autres salariés, permettre un recours accéléré aux prud'hommes, etc... Ces premières avancées mettront enfin un terme aux stagiaires « petites mains ». Il reste à faire vivre cette loi au sein de chaque entreprise en y revendiquant certains manquements, selon les secteurs d'activités. Les stagiaires peuvent compter sur la CGT !

Social

Mort programmée des Prud'hommes : NON !

Par un article du projet de loi sur la démocratie sociale qui doit être soumis au Parlement au printemps 2014, le gouvernement pourrait être autorisé à procéder par ordonnance pour remplacer cette élection par un mécanisme désignant les conseillers prud'hommes sur la base de la nouvelle mesure de la représentativité syndicale. Cette suppression de l'élection des conseillers serait une attaque à la citoyenneté et un déni de démocratie. Élus tous les 5 ans, les conseillers sont une force pour les salariés qui veulent obtenir réparation d'un préjudice subi. Signons massivement la pétition CGT : <http://www.cgt.fr/Suppression-des-elections-prud.html>

Pacte de responsabilité : l'arnaque !

Un pacte, un accord, un contrat, sont des formes d'engagements mutuels, théoriquement, « gagnants-gagnants ». Un « pacte de responsabilité » serait alors un engagement définissant les responsabilités prises par chacun vis-à-vis de l'autre. Qu'en est-il ? Le gouvernement, veut favoriser la compétitivité des entreprises, pour vaincre le chômage et donc accepte, au nom de l'intérêt général, de réduire les ressources de l'Etat affectées à la solidarité. Un déplacement de solidarité en quelque sorte...

On s'attend à ce que le MEDEF s'engage à créer des emplois et à dire combien ? Plus sérieusement, la CGT propose une loi fiscale favorisant l'investissement productif, l'emploi stable et bien rémunéré ; une augmentation des moyens de la BPI pour des investissements ciblés ; la création d'un comité d'évaluation des aides.

International

Ukraine

La fuite du président Ukrainien a laissé un pays au bord de l'éclatement avec à l'Est, une Ukraine tournée vers l'Union européenne et à l'Ouest et au Sud, une Ukraine tournée vers la Russie. Comme au temps de la guerre froide, l'Amérique et la Russie s'affrontent sur le partage de l'Europe. Dans les yeux de l'Occident, la Russie reste l'ennemi héréditaire et la logique de guerre entraîne l'Ukraine vers la pire. Le pays se déchire et les forces en présence sont dans l'incapacité, organisations syndicales comprises, de revenir à la mesure et au dialogue.

L'Union Européenne et ses états membres, les Etats-Unis et la Russie doivent cesser leurs manœuvres géopolitiques et proposer ensemble des pistes diplomatiques de sortie de crise, dans le respect absolu de la souveraineté ukrainienne.

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site www.cgt-fapt.fr espace Cadres

Échos

La libéralisation sur les rails

Des milliers de cheminots européens manifestaient le 25 février dernier devant le Parlement Européen à Strasbourg contre un projet de réforme du rail.

Ce texte favorise l'ouverture à la concurrence pour les transports de passagers. Une des mesures principales est la séparation totale de la gestion des infrastructures de celle de l'exploitation.

Le danger réside dans l'éclatement des entreprises intégrées, avec en corollaire, une privatisation accrue et une pression sur les coûts, la réduction d'effectifs, l'augmentation de l'externalisation, de l'emploi précaire et de la flexibilité au détriment de la sécurité et de la qualité de service. L'exemple britannique démontre que c'est d'un service public fort dont nous avons tous besoin.

Emploi

Le MEDEF et le gouvernement doivent assumer leurs responsabilités

Les chiffres du chômage de janvier 2014 confirment la poursuite de la hausse du nombre de chômeurs (+23600 en janvier, soit 0,5%). La hausse concerne particulièrement les précaires, les seniors et les chômeurs de longue durée. Les contrats aidés ne constituent pas une politique de l'emploi. La CGT continue de réclamer un changement de politique, pour la relance du pouvoir d'achat via l'augmentation des salaires, une politique industrielle ambitieuse et une relance de l'investissement public.

La CGT réaffirme le rôle d'amortisseur que joue notre protection sociale et combat tout recul des droits, notamment des demandeurs d'emploi.

Assurance chômage : se mobiliser TOUS

Lors des premières réunions sur l'assurance chômage, le patronat est décidé à faire payer les plus pauvres, il nous faut donc amplifier la mobilisation.

Les salariés licenciés qui bénéficient d'une indemnité supra légale vont être mis à contribution, le différé d'indemnisation est aujourd'hui de 75 jours, le Medef veut supprimer cette limite. Si le taux de chômage baisse en dessous de 10%, le Medef prévoit aussi de diminuer les droits des demandeurs d'emploi. Dans ce cas la durée d'indemnisation s'établirait à 18 mois au lieu de 24, et la durée d'affiliation nécessaire pour ouvrir des droits passerait de 4 à 6 mois. Conditionner les droits à la conjoncture économique est injuste, et est une remise en cause profonde de la protection sociale.

Égalité

Egalité professionnelle ?

Alors que les jeunes femmes sont plus diplômées, que 6 lois successives et de nombreux accords ont affirmé le principe de l'égalité salariale, il y a toujours 20% d'écart de rémunération entre les cadres F/H. Le temps partiel, la concentration des femmes dans 12 familles de métiers financièrement dévalorisés, les inégalités de déroulement de carrière et le plafond de verre alimentent les discriminations F/H. A l'occasion du 8 mars, la CGT rappelle sa détermination à agir et à mobiliser les salariés pour : limiter le recours aux contrats à temps partiels, promouvoir la mixité des métiers et des filières scolaires et universitaires, revaloriser les métiers à prédominance féminine et avancer vers un temps et une organisation du travail permettant une réelle articulation entre vie personnelle/professionnelle.